

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLANOVA

Séance du 14 avril 2022

Affectation de Résultat
Du Compte Administratif 2021

Délibération n° 002/2022

L'an deux mille vingt deux le 14 avril, à dix huit heures et trente minutes , le Conseil municipal de la commune de Villanova, légalement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du C.G.C.T., s'est réuni en séance publique à la Mairie de Villanova sous la présidence de M. le Maire, VINCILEONI Antoine.

Étaient présents :

MILLET Claude , BIANCAMARIA Fabien, TARRASSENKO François Adjoints au Maire.
LUCIANI Paul, SCHALK Thierry, CHAPOT Thomas , Conseillers municipaux.

Avait donné procuration :

MARCAGGI Séraphine à VINCILEONI Antoine

Étaient absents :

BIANCAMARIA Michel,
CASASOPRANA Olivier
DANESI Etienne

Nombre de membres composant l'assemblée : 11
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents ou représentés : 08

Le quorum étant atteint, M. CHAPOT Thomas est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Le Maire expose,

Conformément à l'instruction M14 qui régit le budget de la commune, le résultat de fonctionnement du compte administratif doit faire l'objet d'une affectation par délibération.

Le compte administratif 2021 fait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de 53 726,39 €.

Il est proposé de l'affecter de la façon suivante :

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

SECTION INVESTISSEMENT

Solde d'exécution d'investissement	-65 219,94
Résultat antérieur reporté	134 425,80
Total 001	69 205,86
Restes à réaliser en dépenses	141 456,24

Restes à réaliser en recettes	52 838,41
Solde des restes à réaliser	88 617,83
BESOIN DE FINANCEMENT	19 411,97

SECTION FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	53 726,39
Résultat antérieure reporté	92 256,34
RÉSULTAT A AFFECTER	145 982,73

AFFECTATION

1 / Affectation en réserve au compte 1068 en recettes d'investissement	19 411,97
2/ Report en fonctionnement au compte 002 en recettes	126 570,76

Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'affectation du résultat du compte administratif 2021 du budget de la commune tel qu'exposé supra.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité des membres présents ou représentés d'approuver, tel qu'exposé, l'affectation du résultat du compte administratif 2021 du budget de la commune.

Fait et délibéré à Villanova, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

VINCILEONI Antoine



(Handwritten signature)